



Direction Juridique  
Département Droit Public

Senlis, le 17 mars 2015

N/Réf. : DJ/GA/15-054

Affaire suivie par Gwenaëlle Audoux  
☎ : 03.44.63.77.21.

E-mail : [gwenaelle.audoux@sanef.com](mailto:gwenaelle.audoux@sanef.com)

**Direction Départementale des  
Territoires**

40, rue Jean Racine

BP 317

**60021 Beauvais Cedex**

**Objet :** Révision du Plan d'Occupation des Sols (POS)  
des communes de Versigny (60440),  
Reilly (60240), Pontoise-lès-Noyons (60400),  
Litz (60510), Laboissière-en-Thelle (60570),  
Cressonsacq (60190), Blaincourt-lès-Précy (60460)  
et Villers-sous-Saint-Leu (60340).

À l'attention de Christine Poirié

Madame,

Faisant suite à vos courriers des 02 et 04 mars 2015, je vous informe que les communes citées en objet et situées sur le département de l'Oise, ne sont pas traversées par nos ouvrages autoroutiers.

Par conséquent, nous n'avons aucune remarque à formuler en ce qui concerne la révision du POS pour l'ensemble de ces communes.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Matthieu Maurin



Juriste